



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

RAPPORT ANNUEL sur l'exercice clos le 31.12.2020



*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
30 Mars 2021*



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

S O M M A I R E

	Page
A. Direction de SICABLE.	3
B. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 MARS 2021.	4
C. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration & rapport joint du Président visé aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales, à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 30 03 2021.	5 à 19
D. Texte des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire.	20 à 21
E. Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.	22 à 25
G. Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes.	



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Victor DELCHAN OUEDRAOGO**
- ✓ Société **PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE**
(ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA)
- ✓ Monsieur **Daniele MAZZARELLA**
- ✓ Monsieur **Jacques BERDALA**

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les titulaires

ERNST & YOUNG

ECR INTERNATIONAL

Les suppléants

GRANT THORTON

SIGECO



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020, et du Rapport joint du Président ;
2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes ;
3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de chacune des dites conventions.
4. Approbation des comptes annuels clos le 31.12.2020, et quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation du résultat ;
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2021 ;
7. Composition du Conseil d'Administration ;
8. Pouvoir en vue des formalités



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT JOINT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous avez été régulièrement convoqués et nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous vous présentons tout d'abord le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et l'exercice clos le 31.12.2020, et le rapport joint du Président du Conseil d'Administration à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

1. CONTEXTE DE L'ANNEE 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie Covid 19 et les élections présidentielles en Côte d'Ivoire :

La pandémie de la Covid 19 nous a contraint à changer l'organisation afin de protéger les salariés et leurs familles dès le mois de mars 2021. Dans le cadre du Plan de Continuité des Activités nous avons massivement fait appel au télétravail, nous avons organisé des dotations importantes de protections individuelles (masques, gel, visières,...), nous avons adapté les horaires de travail et nous avons sécurisé le transport de ceux qui devaient travailler sur site.

Au-delà des coûts directs engendrés, les perturbations dans les services administratifs et transit ont eu un impact important sur le traitement des dossiers import avec une conséquence très négative sur les frais de magasinage/surestaries.

Cela a occasionné également des ruptures au niveau des matières premières (Polyéthylène) qui nous ont obligés à fermer 3 semaines au mois d'avril.

Sur le plan commercial, les mesures de restrictions (fermeture des frontières) ont stoppé brutalement nos activités à l'export.

Fort heureusement, la perspective des élections présidentielles en Côte d'Ivoire au mois d'octobre 2020, a poussé tous les acteurs à accélérer les projets d'infrastructure d'Energie qui ont consommé entièrement notre capacité industrielle en câble aluminium (torsades aériennes) ainsi que les câbles liés au programme EPT.

Les ventes de Négoce ont été tirées également par ces projets en Côte d'Ivoire, elles ont atteint un volume quasi identique aux ventes de produits Sicable.

Le positionnement commercial initié en 2019 a dopé les ventes sur le segment des projets où nous offrons des services associés (assistance, conseil, formation) avec le support du groupe, à des entreprises ivoiriennes.

Les perturbations postélectorales ont ralenti le secteur de la construction, au dernier trimestre ce qui a limité notre activité qui avait été déjà contractée par les fortes baisses de cuivre du 2^{ème} trimestre.

Sur le plan industriel le très bon 1^{er} trimestre en matière d'efficience n'a pu être maintenu, des pannes machines au 2^{ème} semestre ont ensuite réduit notre volume de production qui a tout de même atteint le



niveau très satisfaisant de 3 300 T (+8% vs 3 055 T en 2019) malgré un mix produit très défavorable (60% Aluminium, 40% Cuivre en tonnes de câbles).

Les autres indicateurs de performance se sont tous améliorés malgré le contexte difficile.

La pandémie du Covid a fortement perturbé les cours des matières premières, particulièrement les métaux. Le niveau le plus bas a été atteint à la fin mars-avril 2021 avec des chutes de -25% par rapport au niveau de janvier. Ensuite la remontée des cours a permis de retrouver les niveaux antérieurs au pic de Covid 19 dès fin août 2020 pour le cuivre et en novembre 2020 pour l'aluminium. Les cours continuent de monter et le cuivre a clôturé l'année à +17% et l'aluminium à +4%.

Sur le plan financier, les efforts produits pour encaisser nos clients, ont permis de financer la croissance de chiffre d'affaires et d'augmenter la position de trésorerie au 31 décembre de près de 360 MFCFA.

La société Sicable a enregistré un 1er contrôle fiscal en Février 2020 concernant la TVA sur les années 2017 à 2019. Après plusieurs reports liés à la Crise sanitaire, le contrôle a eu lieu et malgré les explications données par l'entreprise, s'est vu sanctionné par une mise en demeure le 12 octobre 2021 de 160 MFCFA. Après une réponse de la société points par points, La notification définitive du redressement fiscal a porté sur 3MFCFA.

Un 2^{ème} contrôle fiscal par la même direction sur les mêmes sujets a été notifié en Août avec une mise en demeure de 193 MFCFA. Ce contrôle a été annulé car redondant.

2. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

a. Les Produits : Activité commerciale et industrielle

Au niveau local

SICABLE augmente fortement son Chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire : sur ses produits fabriqués soit + 1 167 MCFA soit +14%, avec des contrastes forts dans son mix de produits habituel.

- Hausse des produits Aluminium fabriqués +11% en volume et +6% en valeur

Dans cette famille :

Les torsades de distribution ont augmenté de +47% en tonnes

Les torsades de branchement ont baissé de -26% du fait de la fin du programme annuel EPT.

Les câbles sous-terrain basse tension ont baissé de -79% en volume et en valeur du fait du transfert dans les achats de négoce pour libérer de la capacité industrielle pour les torsades.

- Hausse des produits Cuivre (+35% en volume et +23% en valeur) avec une progression des câbles industriels de 46% en valeur. Ce qui nous permet de retrouver le volume atteint en 2018.

Le chiffre d'affaires des produits de négoce, enregistre une forte progression de 54% soit + 3 226 MFCFA liée aux projets en Côte d'Ivoire. Les ventes à l'export ont enregistré une très forte baisse.

A l'exportation

A l'Export, l'exercice 2020 enregistre une très forte baisse -89% liée à la fermeture des frontières lors de la pandémie et l'accroissement des projets en Côte d'Ivoire.



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 18.898 millions de FCFA contre 15.200 millions de FCFA en 2019, en hausse de 24% malgré la pandémie de la Covid 19 et les pannes machines du second semestre.

Sur le plan industriel, après un bon 1^{er} semestre, des pannes machines ont considérablement ralenti la production. Malgré ces obstacles Sicable a produit 3 300 tonnes ce qui représente une augmentation de 10% en tonnes par rapport à 2019. C'est une très belle performance compte tenu du contexte sanitaire.

b. Achats consommés - Charges

Matières premières

Les achats passent de 5 642 MCFA en 2019 à 6 393 MCFA en 2020

Compte tenu des variations de Stock, les consommations s'élèvent à 5 982 MCFA pour 6 126 MCFA en 2019

Les Autres postes de charges

- ✓ Les dépenses de transport baissent de 50% suite à l'arrêt de l'activité Export.
- ✓ Les Services extérieurs augmentent de 9% suite à notre activité de prestation de services sur les projets d'électrification conjointement avec les équipes du groupe Prysmian. Les frais d'entretien Machines ont augmenté de 30% suite aux différentes pannes au second semestre.
- ✓ Impôts & Taxes
La variation de -37 MCFA provient essentiellement des coûts liés au redressement fiscal qui ont impacté le résultat de 2019.
- ✓ Charges de Personnel

EFFECTIF AU 31/12	2019	2020
Cadres	8	4
Agents de Maîtrise	27	27
Employés et ouvriers	48	61
TOTAL	83	92

ETP	2019	2020
Intérimaires	40	30



La variation à la hausse de 74 MCFA s'explique par :

- Les surcoûts liés à la pandémie d'environ +39 MFCFA
 - Le recrutement d'ouvriers permanents issus du vivier des intérimaires +26MFCFA compensé en grande partie par la baisse du personnel intérimaire -21MFCFA
 - Les coûts liés au départ des cadres et agents de maîtrise d'environ +28 MFCFA (notamment départ de la Directrice financière, de l'infirmière, des 2 personnes mutées dans le groupe, etc.).
- ✓ La hausse des autres Achats de 21 MFCFA sont liés aux achats de consommables +28 MFCFA, la baisse des pièces de rechanges de -14 MFCFA, de l'augmentation des dépenses d'entretien bâtiments +11 MCFA et de l'augmentation du coût des tourets +9 MFCFA.
- ✓ Les autres charges baissent de 12 MCFA dues principalement à la provision de dépréciation des Marchandises et des produits finis. Absence de provisions pour créances douteuses.

c. Les amortissements et les provisions

Amortissements

Les dotations aux comptes d'amortissement sont en baisse de 9 MFCFA.

Provisions

Risques Client

Pas de variation significative dans la provision des créances ordinaires, essentiellement constituée de créances douteuses anciennes.

Provisions pour Risques et Charges

Sicable maintient des provisions prudentes pour pallier à un niveau de risque cohérent avec son activité

Les provisions pour risques à long terme sont réévaluées 2 fois par an sur la base des prix de revient actualisés

Le Résultat d'Exploitation s'établit à 1662 MCFA contre 884 MCFA en 2019

Conclusion : Bilan 2020 de l'activité de SICABLE

Nous constatons une hausse du Résultat d'exploitation de 778 MFCFA entre 2019 et 2020

L'activité de 2020 a été fortement tirée par les ventes de négoce qui ont dégagé une marge commerciale en hausse de 938MFCFA. Suite à la crise de la covid 19 notre activité commerciale à l'export a été complètement stoppée avec nos clients historiques. Cependant Sicable a réussi à consolider avec ces clients en Côte d'Ivoire et a pu progresser sur les activités de projets. Ce qui a permis de soutenir l'activité avec des ventes de négoce qui représentent 50% de l'activité commerciale et des ventes de produits fabriqués en hausse de 10% par rapport à l'année précédente.



d. Résultat Financier

Le résultat financier s'élève à 42 MFCFA grâce à des dépôts à court terme.

e. Résultat H.A.O (Hors Activités Ordinaires)

Le résultat H.A.O est constitué principalement des cessions d'actifs, il s'élève à -6 MFCFA.

Le Résultat net s'établit à 1 167 MCFA en 2020 contre 638 MCFA en 2019

f. Investissements

Les investissements réalisés au cours de l'exercice 2020 atteignent un niveau de 44.2 millions de FCFA, contre 106.7 millions de FCFA en 2019.

Les éléments essentiels concernent l'informatique pour 12 MFCFA, et de l'équipement industriel (32 MFCFA)

g. Besoins en Fonds de roulement & Trésorerie

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Global

La capacité d'autofinancement s'améliore de 900 MCFA suite à la Hausse de l'Excédent Brut d'Exploitation.

Trésorerie

Un contrôle très strict sur les encaissements, des réunions périodiques et une pression sur les clients ont permis de maintenir un niveau d'encaissement correct.

Malgré un rattrapage des retards de paiements au groupe Prysmian de 2019, la Trésorerie nette est en hausse de 359 MFCFA par rapport au 31 décembre 2019.

h. Net Working Capital

La solde des Comptes client & avances est en hausse de 227.5 MFCFA soit + 12%. Lié à l'activité projets.

Le solde des comptes Fournisseurs & avances est en baisse de 1 214 MFCFA soit - 36% lié notamment aux paiements de notre fournisseur de matières et négoce selon les conditions contractuelles. Fin 2019 le circuit rouge mis en place par les douanes, ayant bloqué les documents permettant le déblocage des devises, nous avait empêché d'honorer notre dette dans les délais.

Ajouté à la baisse du stock de -9% le Net Working Capital se dégrade de 1 007 MFCFA.



3. PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2021

L'année 2021 sera marquée par une reprise de la crise sanitaire en Afrique subsaharienne qui pourrait être plus importante que celle de 2020.

Sicable continuera à développer son activité projets en Côte d'Ivoire et à consolider son positionnement dans le secteur des infrastructures d'Energie.

Sicable tentera de reprendre quelques parts de marché en Côte d'Ivoire dans le secteur de la construction en s'appuyant sur la qualité de ses produits et un meilleur niveau de service.

Sicable orientera son développement à l'export dans la sous-région sur des marchés de niches liés à l'environnement (solaire, accès à l'eau) en collaboration avec le groupe Prysmian et tentera de reconquérir des parts de marché chez ses clients historiques dans la mesure des capacités industrielles disponibles.

Sur le plan industriel, nous poursuivrons les actions d'efficience avec le support du Groupe afin de réduire les coûts variables. Nous devons améliorer la disponibilité des machines afin d'atteindre les objectifs ambitieux de volume de production (+10%)

Afin de consolider les actions d'amélioration et de renforcer son niveau de performance Sicable s'est engagée dans la démarche d'obtention des certifications HSE (ISO 14 001 et ISO 45 001) au 1^{er} semestre 2021.

Cette démarche a été inscrite dans le programme PNRMN piloté par l'ADCI dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI).

Nous avons un risque métal estimé aujourd'hui à 200MFCFA dans la mesure où le carnet de commande actuel a été généré avec une base métal inférieure au cours actuel et pour lequel il sera très difficile de l'imputer à nos clients surtout sur le 1^{er} trimestre 2021.

Une attention toute particulière sera apportée à ce point en s'assurant que les hausses actuelles sont bien répercutées sur les prix remis aux clients.

4. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui vous sont présentés ont été établis conformément aux dispositions du SYSCOHADA révisé.

Ils présentent un bénéfice net d'impôt de 1 166 658 052 FCFA (contre un bénéfice net au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 637 951 839 FCFA) se décomposant comme suit :

-	Bénéfice d'exploitation	:	+	1 662 125 484 FCFA
-	Résultat Financier	:	+	41 779 993 FCFA
-	Résultat H.A.O.	:	-	5 937 175 FCFA
-	Impôts sur les bénéfices	:	-	531 310 250 FCFA

	Bénéfice net d'impôt	:	+	1 166 658 052 FCFA



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat distribuable, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 1.166 658 052 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 4 306 901 364 FCFA, soit une somme de 5 473 559.416 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts	:	874 844 444 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau »	:	4 598 714 972 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 147,78 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 133 FCFA.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

L'article 547-1- de l'acte uniforme de l'OHADA révisé dispose que, désormais, le rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, rend compte annuellement de l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice.

Nous vous indiquons donc qu'au 31.12.2020, aucun salarié de SICABLE ne dispose d'actions inscrites sur le registre des titres nominatifs de SICABLE.

NB : la Société ne dispose pas des moyens lui permettant de faire le lien entre les nombreux actionnaires détenant des titres via la BRVM, au Flottant, et leur éventuelle qualité de salarié de la Société.

5. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2021

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 (soit un montant brut de 700.000 FCFA par administrateur).

6. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1. Mandat d'Administrateur de M. Laurent TARDIF

Le mandat d'Administrateur de M. Laurent TARDIF vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Votre conseil d'Administration vous propose de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent TARDIF pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023



7. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et vous aurez à statuer sur chaque convention figurant dans ce rapport spécial.

8. Compliance

La Direction de la société SICABLE continue à s'engager fortement pour garantir la conformité aux lois et aux directives définies par la fonction Compliance du Groupe PRYSMIAN.

Nous vous demanderons de statuer sur les résolutions à titre ordinaire qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration



RAPPORT JOINT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Les articles 831-2 et 831-3 de l'acte Uniforme révisé, disposent que le Président du conseil d'Administration doit rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, de différentes informations :

I. Conseil d'Administration

*** Composition du Conseil au 31.12.2020**

Votre conseil d'Administration est composé ainsi :

- ✓ Monsieur Laurent TARDIF (Président du Conseil d'Administration – Administrateur)
Le mandat d'Administrateur de M. TARDIF vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale.
- ✓ Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général– Administrateur)
Le mandat d'Administrateur de M. TAILHEURET vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- ✓ Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO – Administrateur
Le mandat de M. DELCHAN OUEDRAOGO vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- ✓ Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE– Administrateur
(ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA)
Le mandat de la Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES FRANCE vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- ✓ Monsieur Jacques BERDALA– Administrateur
Le mandat de M. BERDALA vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- ✓ Monsieur Daniele MAZZARELLA. – Administrateur
Le mandat d'Administrateur de M. MAZZARELLA vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

*** Limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général**

Le Directeur Général, représentant légal de la Société, a été investi par le Conseil d'Administration des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.



Il exerce ces pouvoirs sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration et au Président du Conseil, et dans la limite de l'objet social.

Toutefois, le Directeur Général doit soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration la réalisation des opérations suivantes :

- * achats, ventes, promesses, échanges ou apports de tous immeubles, fonds de commerce et actifs de la Société ;
- * achats, promesses, prises ou cessions totales ou partielles de participations dans toute entreprise ou groupement quelconque ;
- * tous changements dans la politique de lignes de crédit présentée lors du conseil d'administration qui a arrêté les comptes ;
- * La constitution et/ou de l'octroi, avec faculté de substitution, de sûretés, cautions, avals ou garanties délivrés directement par SICABLE à des tiers (y compris à l'égard des Administrations fiscales et douanières), au-delà d'un plafond d'engagement fixé à 1.000.000.000 FCFA pour chaque opération.

*. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que nécessaire, sur la convocation de son Président. Le conseil ne délibère valablement que si la moitié, au moins, de ses membres est présente. Pour le calcul du quorum et de la majorité, sont réputés présents le ou les Membres du Conseil d'Administration qui participent au Conseil par des moyens de visioconférence et /ou téléconférence. Toutefois, en cas de participation d'administrateur(s) par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication, le conseil ne peut valablement délibérer que si au moins un tiers des administrateurs est physiquement présent.

Les moyens de visioconférence et /ou téléconférence utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil.

La société SICABLE se réfère, lorsque cela est pertinent au regard de la situation de la Société, au Code Ivoirien de Gouvernance d'Entreprise et de Responsabilité Sociale édité en Février 2011 par le Centre Africain d'expertise en Gouvernance des Organisations (CAGO) basé A Abidjan II Plateaux, et principalement aux dispositions spécifiques applicables aux Sociétés cotées en Bourse.

Ainsi, le Conseil de SICABLE est composé d'Administrateurs aux compétences reconnues dans différents domaines tels qu'en matière Commerciale, Financière, Industrielle, qui connaissent parfaitement l'industrie du câble, et d'un ou plusieurs Administrateurs Indépendants.

* Rémunération totale et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire

Les Administrateurs ne bénéficient que des indemnités de fonction qui leur sont votées par l'Assemblée. Ils ont également droit au remboursement des frais engagés dans l'exercice de leur fonction.

Le Directeur Général dispose de la rémunération suivante : 1.639.800 FCFA net mensuel, ainsi que le remboursement des frais engagés dans le cadre de ses fonctions.

Les fonctions du Président du Conseil d'Administration, des Administrateurs et du Directeur Général Adjoint ne font pas l'objet d'une rémunération, de quelque nature que ce soit, en dehors de leur indemnité de fonction votée par l'Assemblée.



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

Les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement pris par la Société à leur bénéfice, ni d'attribution de la propriété de titres de la Société d'une quelconque façon.

Principales règles arrêtées par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux :

SICABLE fait partie du Groupe PRYSMIAN, leader mondial des câbles électriques, et à ce titre, plusieurs Administrateurs de SICABLE sont des dirigeants du Groupe PRYSMIAN.

Il est d'usage dans le Groupe de ne pas accorder de rémunération spécifique notamment aux Dirigeants pour les fonctions qu'ils occupent dans d'autres Sociétés du Groupe, hormis pour le Directeur Général dont l'implication est par nature différentes de celle des autres Administrateurs.

Les Administrateurs de SICABLE disposent d'une indemnité de fonction votée par l'Assemblée, répartie à égalité entre les Administrateurs, mais d'aucun autre avantage.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toute société par chacun des mandataires.

Votre Conseil d'Administration était composé en 2020 des Membres suivants, dont vous trouverez l'ensemble des mandats exercés durant l'exercice 2020 :

Monsieur Laurent TARDIF (Président - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. TARDIF exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable (Société Ivoirienne de Câbles)	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur et Président du Conseil d'Administration
Prysmian French Holdings	SAS	France	Président
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	France	Président du Directoire
Draka France	SAS	France	Président
Draka Comteq France	SAS	France	Président du Directoire
Draka Fileca	SAS	France	Président
Draka Paricable	SAS	France	Président
Silec Cable	SAS	France	Président du Directoire
Tunisie Câbles	SA	Tunisie	Rep. permanent de Prysmian Cavi et Sistemi, Administrateur
Auto Câbles Tunisie	SA	Tunisie	Président du CA - Administrateur
Eurelectric Tunisie	SA	Tunisie	Président du CA - Administrateur
Prysmian Cavi E Sistemi Italia	Srl	Italie	Amministratore Delegato
General Cable Italia	Srl	Italie	Président du Conseil d'Administration



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CÂBLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

Draka Belgium	N.V	Belgique	Membre du Conseil d'administration
Prysmian Cables Spain	SA	Espagne	Président du CA
Grupo General Cable Sistemas	S.L.	Espagne	Président du Conseil d'Administration
Marmavil	S.L	Espagne	Président du Conseil d'Administration
Draka Holding	S.L	Espagne	Président du Conseil d'Administration
General Cable Holdings (Spain)	S.L.:	Espagne	Président du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	S.L.	Espagne	Président du Conseil d'Administration
General Cable Investments SGPS Sociedade Unipessoal	SA	Portugal	Président du Conseil d'Administration
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicações	SA	Portugal	Président du Conseil d'Administration

Monsieur Frédéric TAILHEURET (Directeur Général - Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. TAILHEURET exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

- Directeur Général et Administrateur de la Société SICABLE (Société Ivoirienne de Câbles) – Côte d'Ivoire

Monsieur Victor DELCHAN OUEDRAOGO (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. DELCHAN OUEDRAOGO exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur Membre du Comité d'Audit
Bank of Africa	SA	Burkina Faso	Administrateur
SAGECI	SA	Côte D'Ivoire	Administrateur
COFINA	SA	Burkina Faso	Administrateur

Société PRYSMIAN CABLES ET SYSTEMES France, Administrateur, ayant pour représentant permanent Madame Florence YVAN-MOUEZA.

Les mandats et fonctions de Madame Florence YVAN-MOUEZA exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
 Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
 Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
 République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

Sicable	SA	Abidjan - Cote d'Ivoire	
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	Sens - France	Membre du Directoire
Draka Comteq France	SAS	Paron - France	Membre du Directoire
Silec Cable	SAS	Montereau Fau Yonne	Membre du Directoire
Draka Fileca	SAS	Ste Geneviève France	Directeur
Eurelectric Tunisie	SA	Menzel Bouzelfa - Tunisie	Représentant Permanent de Prysmian Câbles et Systèmes France – Administrateur
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicações	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration
Marmavil	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Draka Holding	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Prysmian Cables Spain	SA	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Holdings (Spain)	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Grupo General Cable Sistemas	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Daniele MAZZARELLA (Administrateur)

Les mandats et fonctions de M. MAZZARELLA exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur
Prysmian Cables et Systèmes France	SAS	France	Membre du Directoire
Draka Comteq France	SAS	France	Membre du Directoire
Draka Fileca	SAS	France	Directeur
Draka Paricable	SAS	France	Directeur
Prysmian (French) Holdings	SAS	France	Directeur Général
Silec Cable	SAS	France	Membre du Directoire
Draka France	SAS	France	Directeur Général
Eurelectric Tunisie	SA	Tunisie	Administrateur -
Prysmian Cavi E Sistemi Italia	SRL	Italie	Administrateur
Draka Belgium	NV	Belgique	Membre



SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

			du Conseil d'administration
Prysmian Câbles Spain	SA	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Marmavil (dissoute en 2019)	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Draka Holding	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
Grupo General Cable Sistemas	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Holdings (Spain)	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
GC Latin America Holdings	SL	Espagne	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Italia (en cours de liquidation)	Srl	Italie	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Investments, SGPS, Sociedade Unipessoal	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration
General Cable Celcat, Energia e Telecomunicações	SA	Portugal	Membre du Conseil d'Administration

Monsieur Jacques BERDALA

Les mandats et fonctions de M. BERDALA exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
Dénomination sociale	Forme juridique	Pays du siège social	
Sicable	SA	Cote d'Ivoire	Administrateur – Membre du Comité d'audit
Prysmian Câbles et Systèmes France	SAS	France	Membre du Directoire
Silec Cable	SAS	France	Membre du Directoire

Monsieur Pascal CROUSAUD

Les mandats et fonctions de MR CROUSAUD exercés durant l'exercice 2020 ont été les suivants :

- Directeur Général Adjoint (non Administrateur), Secrétaire du Conseil d'Administration de Sicable et Secrétaire du Comité d'audit de Sicable.

II. Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.

Il n'existe aucune modalité particulière au sein de la Société SICABLE relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale.



III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

L'objectif du contrôle interne mis en place dans la Société est d'assurer la conservation et l'optimisation de la valeur des actifs de la société et le management du risque.

Les procédures de contrôle interne doivent garantir que les activités et les actions visant l'amélioration des résultats soient réalisées dans le cadre :

- d'une meilleure efficacité opérationnelle,
- de la conservation des actifs de la société,
- de la représentativité des informations.

Chaque processus est sous la responsabilité d'un Chef de service lui-même sous l'autorité d'un Cadre et chaque processus comporte des indicateurs suivis chaque mois

Les déviations par rapport à la norme fixée en début d'année sont analysées et font l'objet, le cas échéant de plans d'actions suivis eux-mêmes chaque mois par le Comité de Direction

Chaque mois, les niveaux de Chiffre d'affaires, marges et Tonnages sont présentés au Groupe ainsi que des prévisions à 3 mois. Les réalisations sont comparées aux prévisions et des Plans d'actions sont élaborés et suivis.

La conservation des actifs est assurée par la délégation de pouvoirs qui impose l'autorisation du Directeur Général pour toute cession d'actif immobilisé et il est procédé à 12 inventaires généraux par an.

La revue de Direction annuelle permet de valider ou de réviser les objectifs annuels et de faire le point sur les projets, achevés, en cours ou à démarrer

Le Comité d'Audit effectue périodiquement des vérifications, émet des recommandations et effectue un suivi de celles-ci

Après avoir mis en place une cartographie des risques Informatiques, SICABLE est en cours d'élaboration d'une cartographie générale des risques dans le cadre du processus d'obtention de la certification ISO 14001 et ISO 45001.

Le Président Laurent TARDIF



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2021

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport joint du Président, approuve ces rapports ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, présentant les chiffres clés ci-après :

Total bilan :	13 385 894 278 FCFA
Résultat de l'exercice :	1 166 658 052 FCFA
Capitaux propres, avant répartition de résultat :	6 737 107 077 FCFA

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, constate qu'aucune convention réglementée, visée par les dispositions de l'article 438 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, n'a été conclue au titre de l'exercice 2020 et mentionnée dans ledit rapport.

Il prend acte des conventions anciennes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale, dont l'exécution s'est poursuivie sur l'exercice 2020.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président, au Directeur Général, au Directeur Général Adjoint et à tous les Administrateurs.



Cinquième résolution

L'Assemblée générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat net, constitué du bénéfice de l'exercice d'un montant de 1 166 658 052 FCFA et du report à nouveau antérieur s'élevant à 4 306 901 364 FCFA, soit une somme de 5 473 559 416 FCFA, comme suit :

- Dividendes bruts	:	874 844 444 FCFA
- Affectation Compte « report à nouveau »	:	4 598 714 972 FCFA

Sur la base de cette répartition, le dividende brut par action serait de 147,78 FCFA.

Après retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) dont le taux est actuellement de 10%, le dividende net par action sera de 133 FCFA.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à 4.200.000 FCFA (quatre millions deux cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2021, au Conseil d'Administration.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent TARDIF pour une durée de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

M. Laurent TARDIF a précisé qu'il satisfaisait aux conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat

Huitième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
 Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
 Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
 République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020						
Dénomination sociale de l'entité :		SOCIETE IVOI	SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES			
Adresse :			15 BP 35 ABIDJAN 15			
N° d'identification fiscale : 7502029		7502029 Z	Exercice clos le :	31/12/2020	Durée (en mois) :	12
Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/N			EXERCICE au 31/12/N-1
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	87 372 033	83 656 280	3 715 753	7 175 357
AE	Frais de développement et de prospection		0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		87 372 033	83 656 280	3 715 753	7 175 357
AG	Fonds commercial et droit au bail		0	0	0	0
AH	Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	4 130 472 098	3 565 517 218	564 954 880	666 828 179
	Terrains (1)					
	dont Placement en net		0	0	0	0
AJ	Bâtiments(1)					
	dont Placement en net		520 297 081	520 129 014	168 067	270 567
AK	Aménagements, agencements et installations		307 540 388	270 452 308	37 088 080	43 911 134
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		3 224 376 126	2 743 448 383	480 927 743	548 205 598
AN	Matériel de transport		78 258 503	31 487 513	46 770 990	74 440 880
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisation	3	0	0	0	0
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	41 271 003	0	41 271 003	41 271 003
AR	Titres de participation		0	0	0	0
AS	Autres immobilisations financières		41 271 003	0	41 271 003	41 271 003
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		4 259 115 134	3 649 173 498	609 941 636	715 274 539
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5	0	0	0	0
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	4 854 380 670	475 823 911	4 378 556 759	4 813 182 114
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		3 911 258 426	357 544 564	3 553 713 862	3 981 323 598
BH	Fournisseurs avances versées	17	221 682 703	0	221 682 703	289 202 701
BI	Clients	7	3 532 148 005	356 196 564	3 175 951 441	3 561 248 789
BJ	Autres créances	8	157 427 718	1 348 000	156 079 718	130 872 108
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		8 765 639 096	833 368 475	7 932 270 621	8 794 505 712
BQ	Titres de placement	9	3 520 935 841	0	3 520 935 841	0
BR	Valeurs à encaisser	10	800 447 461	0	800 447 461	1 222 059 875
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	522 298 719	0	522 298 719	3 262 187 998
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		4 843 682 021	0	4 843 682 021	4 484 247 873
BU	Ecart de conversion -Actif	12	0	0	0	0
BZ	TOTAL GENERAL		17 868 436 251	4 482 541 973	13 385 894 278	13 994 028 124



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
 Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
 Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
 République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020				
Dénomination sociale de l'entité :		SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES		
Adresse :	15 BP 35 ABIDJAN 15			
N° d'identification fiscale : 7502029		Exercice clos le :	31/12/2019	Durée (en mois) : 12
Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE au 31/12/N	EXERCICE au 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	740 000 000	740 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13	0	0
CD	Primes liées au capital social	14	0	0
CE	Ecart de réévaluation	3C	0	0
CF	Réserves indisponibles	14	148 000 000	148 000 000
CG	Réserves libres	14	375 547 661	375 547 661
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	4 306 901 364	4 162 282 858
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		1 166 658 052	637 951 839
CL	Subventions d'investissement (1)	15	0	0
CM	Provisions réglementées	15	0	0
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		6 737 107 077	6 063 782 358
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	0	0
DB	Dettes de location acquisition	16	9 342 397	15 305 177
DC	Provisions pour risques et charges	16	2 463 190 298	2 070 469 133
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		2 472 532 695	2 085 774 310
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		9 209 639 772	8 149 556 668
DH	Dettes circulantes HAO	5	4 776 830	0
DI	Clients, avances reçues	7	1 037 993 725	1 650 692 477
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	2 376 463 523	3 658 160 402
DK	Dettes fiscales et sociales	18	737 811 222	518 390 481
DM	Autres dettes	19	19 209 206	17 228 096
DN	Provisions pour risques à court terme	19	0	0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		4 176 254 506	5 844 471 456
DQ	Banques, crédits d'escompte	20	0	0
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	0	0
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		0	0
DV	Ecat de conversion-Passif	12	0	0
DZ	TOTAL GENERAL		13 385 894 278	13 994 028 124



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020							
Dénomination sociale de l'entité :				SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES			
Adresse :		15 BP 35 ABIDJAN 15					
N° d'identification fiscale :		7	31/12/2020	31/12/2019	Durée (en mois) :		12
Réf.	LIBELLES				Note	EXERCICE au 31/12/N NET	EXERCICE au 31/12/N-1 NET
TA	Ventes de marchandises		A	+	21	9 192 677 060	6 065 493 411
RA	Achats de marchandises			-	22	-6 946 896 170	-6 307 864 917
RB	Variation de stocks de marchandises			-/+	6	-362 527 155	1 187 801 620
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)					1 883 253 735	945 430 114
TB	Ventes de produits fabriqués		B	+	21	9 592 589 161	9 062 742 431
TC	Travaux, services vendus		C	+	21	112 637 397	71 301 062
TD	Produits accessoires		D	+	21	0	0
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)					18 897 903 618	15 199 536 904
TE	Production stockée (ou déstockage)			-/+	6	-419 349 772	-216 869 129
TF	Production immobilisée				21	0	0
TG	Subventions d'exploitation				21	0	0
TH	Autres produits			+	21	750 962 767	851 424 339
TI	Transferts de charges d'exploitation			+	12	0	0
RC	Achats de matières premières et fournitures liées			-	22	-6 393 015 399	-5 642 043 152
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures			-/+	6	410 697 902	-484 141 962
RE	Autres achats			-	22	-699 992 336	-679 408 028
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements			-/+	6	-23 749 763	117 454 464
RG	Transports			-	23	-73 154 471	-145 903 806
RH	Services extérieurs			-	24	-1 220 184 975	-1 120 898 300
RI	Impôts et taxes			-	25	-87 971 981	-125 032 613
RJ	Autres charges			-	26	-503 769 997	-515 518 394
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)					3 328 952 268	2 118 537 026
RK	Charges de personnel			-	27	-1 134 648 588	-1 061 004 941
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)				28	2 194 303 680	1 057 532 085
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations			+	28	179 866 125	349 648 810
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations			-	3C & 28	-712 044 321	-522 819 039
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)					1 662 125 484	884 361 856
TK	Revenus financiers et assimilés			+	29	50 868 603	1 753 349
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières			+	28	0	0
TM	Transferts de charges financières			+	12	0	0
RM	Frais financiers et charges assimilées			-	29	-9 088 610	-1 085 263
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières			-	3C & 28	0	0
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)					41 779 993	668 086
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)					1 703 905 477	885 029 942
TN	Produits des cessions d'immobilisations			+	3D	4 000 000	6 779 661
TO	Autres produits HAO			+	30	0	0
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations			-	3D	-9 937 175	0
RP	Autres charges HAO			-	30	0	0
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)					-5 937 175	6 779 661
RQ	Participation des travailleurs			-	30	0	0
RS	Impôts sur le résultat			-	37	-531 310 250	-253 857 764
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)					1 166 658 052	637 951 839

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi
République de Côte d'Ivoire, RC n° CI-ABJ-B-1975-16137

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)						
Dénomination sociale de l'entité :			SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES			
Adresse :			15 BP 35 ABIDJAN 15			
N° d'identification fiscale :			31/12/2019	31/12/2020	Durée (en mois) :	12
Réf.	LIBELLES			Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie au 1^{er} Janvier			A	4 484 247 873	3 992 250 550
	Trésorerie actif (N-1) - Trésorerie passif (N-1)					
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles					
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)				1 704 773 423	804 342 407
FB	- Actif circulant HAO (1)				-	-
FC	- Variation des stocks				434 625 355	- 759 229 104
FD	- Variation des créances				427 609 736	372 251 014
FE	+ Variation du passif circulant (1)				- 1 672 993 780	698 003 022
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle					
	(FB + FC + FD + FE) :	- 810 758 689	311 024 932			
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)			B	894 014 734	1 115 367 339
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements					
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles				- 2 700 000	- 3 600 100
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles				- 36 584 472	- 128 127 415
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières				-	- 1 800 000
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				4 000 000	6 779 661
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières				-	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)			C	- 35 284 472	- 126 747 854
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres					
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux				-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues				-	-
FM	- Prélèvements sur le capital				-	-
FN	- Dividendes versés				- 493 333 333	- 493 333 333
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)			D	- 493 333 333	- 493 333 333
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers					
FO	+ Emprunts				-	-
FP	+ Autres dettes financières				-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières				- 5 962 781	- 3 288 829
ZE	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)			E	- 5 962 781	- 3 288 829
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)			F	- 499 296 114	- 496 622 162
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)			G	359 434 148	491 997 323
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)			H	4 843 682 021	4 484 247 873
	Contrôle Trésorerie actif - Trésorerie passif -					

(1) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)